



Conseil économique et social

Distr. limitée
29 mars 2001
Français
Original: anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2001

4-8 juin 2001

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Résumé des examens à mi-parcours et des principales évaluations des programmes de pays

Asie de l'Est et Pacifique

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la décision 1995/8 du Conseil d'administration (E/ICEF/1995/9/Rev.1), aux termes de laquelle le secrétariat est prié de soumettre au Conseil un résumé des examens à mi-parcours et des principales évaluations des programmes de pays, en faisant ressortir notamment les résultats obtenus, les enseignements tirés et les modifications qu'il pourrait être nécessaire d'apporter aux programmes. Le Conseil doit faire des observations sur ces rapports et formuler des directives à l'intention du secrétariat si besoin est. L'examen à mi-parcours et les évaluations décrits dans le présent rapport ont été effectués en 2000.

Introduction

1. Le présent rapport rend compte de l'examen à mi-parcours du programme entrepris en Papouasie-Nouvelle-Guinée, seul pays de la région à avoir procédé à un bilan de ce type en 2000. Il inclut en outre des évaluations de fin de décennie à caractère général et plusieurs évaluations de projets sectoriels réalisées au cours de l'année 2000.

* E/ICEF/2001/7.

2. En 2000, tous les pays ou presque ont procédé à une évaluation de fin de décennie, et huit pays ont réalisé des enquêtes en grappes à indicateurs multiples ou d'autres enquêtes spéciales afin de compléter les éléments d'information obtenus des sources habituelles. Les résultats de diverses autres enquêtes nationales ont en outre été exploités dans le cadre des évaluations de fin de décennie. L'expérience a montré notamment qu'il était nécessaire de se doter d'indicateurs fiables et de données de référence claires si l'on souhaitait fixer des cibles quantifiables, surtout en matière de couverture universelle et de réduction de pourcentage. En effet, 10 ans après le Sommet mondial pour les enfants, il demeure impossible, dans la plupart des cas, de prendre la mesure exacte des problèmes liés à la protection des enfants car on ne dispose toujours pas d'indicateurs types. Or, l'analyse des évaluations de fin de décennie a révélé qu'il restait beaucoup à accomplir dans les 10 ans à venir, compte tenu de la persistance d'un taux de mortalité maternelle excessivement élevé, de la malnutrition, de carences en matière d'assainissement et de préoccupations majeures liées à la protection des enfants – travail des enfants, enfants en conflit avec la loi, touchés par le VIH/sida, handicapés ou issus de minorités ethniques. L'ampleur véritable de l'épidémie de VIH/sida dans la région ne pourra pas être mesurée avant plusieurs années, mais elle menace d'y faire des ravages. Pour faire face à ces dangers omniprésents dans la vie des enfants et des femmes, il sera nécessaire de mettre en place des indicateurs de programme appropriés, de mobiliser davantage de ressources, de consolider et de développer les partenariats en faveur des enfants, et de s'attaquer d'abord et avant tout aux problèmes prioritaires.

Examen à mi-parcours du programme de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

3. Le programme de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la période 1998-2002 est le premier à être géré par le bureau de pays de Port Moresby depuis que celui-ci est devenu pleinement opérationnel. La réunion consacrée à l'examen à mi-parcours a été le point culminant d'un processus exhaustif qui avait débuté à la mi-1999 par une série de consultations sectorielles avec les interlocuteurs gouvernementaux, dont il était ressorti qu'il fallait infléchir la direction imprimée au programme, conformément aux conclusions du « Rapport initial sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant » : celui-ci, préconisant que l'on ne s'en tienne pas au seul respect des droits à la survie et au développement, soulignait la nécessité de mieux protéger les enfants et les femmes contre la maltraitance, l'exploitation et les mauvaises conditions de travail. Une deuxième série de consultations sectorielles a permis de parvenir à un accord de principe quant aux domaines dans lesquels l'UNICEF apporterait sa coopération jusqu'à la fin de la période couverte par l'actuel programme de pays.

4. *Situation des enfants et des femmes.* Au début de la mise en oeuvre du programme, en 1998, la Papouasie-Nouvelle-Guinée traversait une crise grave imputable à la conjugaison de facteurs tels que les catastrophes naturelles, la récession économique et l'instabilité politique, encore exacerbée par la détérioration de la situation en matière de sécurité. En 1999, un nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir. Il a mis en route une série de réformes économiques qui restaurent petit à petit la confiance des investisseurs et des donateurs, ce qui stimule la reprise économique. Depuis, des changements notables sont intervenus dans la situation nationale, qui intéressent l'UNICEF et le bien-être des enfants et des femmes. Des prio-

rités ont été déterminées avec clarté en ce qui concerne l'éducation de base, les soins de santé primaires, les infrastructures rurales et la production primaire, et un Département national de planification et de surveillance a été créé avec pour mission de coordonner la mise en oeuvre des mesures prises par le gouvernement en ce qui concerne les enfants. En outre, la décentralisation, qui vise à déléguer davantage de pouvoirs aux districts et aux autorités locales, a été accélérée et il a été mis fin à une longue guerre, ce qui a contribué pour beaucoup à améliorer la situation nationale.

5. Cependant, les taux de mortalité infantile, de mortalité des moins de 5 ans et de mortalité maternelle demeurent très élevés. En 1999, le premier atteignait 79 pour 1 000 naissances vivantes, le deuxième 112 pour 1 000 naissances vivantes, et le troisième 370 pour 100 000 naissances vivantes. Près d'un tiers des enfants souffraient d'insuffisance pondérale. Seule une proportion infime de la population a accès aux services de santé de base. Globalement préoccupante, la situation sanitaire est aggravée par la propagation rapide de l'infection à VIH. En septembre 2000, on faisait état de 3 145 cas, soit une augmentation de 25 % en seulement un an. Dans près de 90 % des cas, l'infection est transmise lors de rapports hétérosexuels. Le statut très inférieur de la femme rend celle-ci particulièrement vulnérable, et le nombre de cas de transmission du virus de la mère à l'enfant est en augmentation. L'examen à mi-parcours a permis d'établir que le nombre d'enfants scolarisés dans le cycle primaire était passé de 70 à 90 % entre 1991 et 2000, mais d'autres sources de données, notamment les activités entreprises dans le cadre d'Éducation pour tous en 2000, laissent entendre que la proportion serait moindre. Il n'en reste pas moins qu'on a enregistré une hausse des inscriptions et du nombre d'enfants admis en cinquième et en quatrième (*grades seven and eight*). L'interruption prématurée de la scolarité demeure toutefois un problème majeur, puisque 57 % des enfants qui ont suivi le cours préparatoire ne parviennent pas au terme de la première année du cycle secondaire (*grade sixth*).

6. Bien que la Constitution garantisse aux femmes l'égalité des droits et que la Papouasie-Nouvelle-Guinée ait été le premier État insulaire du Pacifique à ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, nombre d'obstacles subsistent qui empêchent celles-ci d'exercer leurs droits. Traditionnellement, leur valeur n'est pas reconnue, elles demeurent subordonnées aux hommes, et la violence dans la famille ou à l'extérieur est passée sous silence. En conséquence, les femmes connaissent des problèmes de santé et de nutrition, leur taux de mortalité est élevé et elles souffrent d'un faible degré d'alphabétisation, d'éducation et d'habilitation économique. Bien que certaines atteignent une position élevée dans les sphères politique, économique ou professionnelle de la vie moderne, la situation de la femme moyenne, surtout en milieu rural, demeure désastreuse. À l'échelle nationale, plus de 30 % des femmes sont illettrées, et le taux de mortalité maternelle compte parmi les plus élevés de la région.

7. *Réalisations et contraintes.* Des résultats appréciables ont été obtenus dans le cadre du programme de mobilisation sociale. L'établissement du premier rapport sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant (remis en octobre 2000) a attiré l'attention de la nation sur les enfants qui nécessitent une protection spéciale et suscité des réformes d'ordre juridique. Il a également entraîné la création de nouveaux partenariats visant à protéger les enfants, qui associent notamment les Ministères des affaires intérieures, du travail et de la justice, un « Groupe parlementaire pour les enfants » et le Service national de protection de l'enfance. Sur cette lancée, la Papouasie-Nouvelle-Guinée élaborera un plan d'action national en

faveur des enfants pour la période 2001-2010. Un projet de loi prévoyant la création d'une commission des droits de l'homme a été soumis aux responsables du pouvoir exécutif national. La Convention relative aux droits de l'enfant a été traduite en pidgin et on s'est efforcé de la promouvoir de différentes manières. Une démarche novatrice a consisté à la mettre en scène dans des spectacles produits localement. Un Comité national de surveillance des droits de l'enfant, placé sous l'autorité du Ministre de la justice, a été constitué pour coordonner la surveillance et l'application de la Convention. À l'origine, le VIH/sida n'était que brièvement mentionné dans le programme de pays, mais en raison de l'explosion de l'épidémie, l'UNICEF y consacre désormais une part importante de ses activités. Grâce à une redistribution des ressources et à un financement complémentaire régional, le Fonds apporte une réponse diversifiée à ce fléau : sensibilisation, mobilisation sociale, appui aux politiques de prévention de la transmission du virus VIH de la mère à l'enfant et renforcement des capacités en la matière, vente subventionnée de préservatifs, services de conseil et de réadaptation, et protection des enfants rendus orphelins par le sida. Pour que les progrès réalisés à ces divers titres soient durables, il importe de continuer d'agir avec détermination et d'améliorer la planification, la surveillance et l'évaluation des activités en cours, mais aussi de veiller à ce que les résultats déjà obtenus soient exploités à bon escient.

8. La mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités, qui vise à donner aux communautés les moyens de répondre aux besoins des femmes et des enfants, progresse lentement. Toutes les activités préparatoires – mobilisation des communautés, formation et achats – ont cependant été menées à bien. Partant, la mise en oeuvre du programme devrait désormais progresser plus rapidement; d'ici à la fin de 2001, les principales initiatives prises à ce titre devraient couvrir l'intégralité des deux districts pilotes et pouvoir être étendues à l'ensemble du pays. On s'emploie actuellement à enrichir le programme de formation de base, qui porte à l'heure qu'il est sur la nutrition, la lutte contre le paludisme et la vaccination, d'une formation à la maternité sans risques. Certains centres médicaux sont désormais approvisionnés en eau et dotés de systèmes d'assainissement. On recourt à des méthodes novatrices pour motiver et mobiliser les écoliers et les troupes d'acteurs locaux dans le cadre de campagnes de promotion de la santé et de sensibilisation au VIH/sida. Mais dans d'autres domaines, notamment l'éducation de base, les progrès sont lents, et aucune avancée n'a été enregistrée en ce qui concerne, par exemple, la promotion de l'alphabétisation et le développement du jeune enfant.

9. En 1998, la mise en oeuvre du programme a été difficile en raison des multiples crises d'ordre politique, économique et social qu'a connues le pays. En 1999, le retour à la stabilité a rendu possible une accélération du processus. Cependant, les activités de l'UNICEF ont encore pâti d'un financement insuffisant et de l'inadéquation des capacités techniques internes. Le programme de pays est complexe et ses objectifs ne pourront être atteints sans l'apport massif de ressources financières et de compétences spécialisées.

10. *Évaluation des stratégies du programme : enseignements tirés.* L'examen à mi-parcours a révélé que, pour atteindre les objectifs du programme, il fallait accélérer la mise en oeuvre de bien des projets relevant des deux programmes principaux. Si l'on veut remédier aux problèmes nouveaux qui touchent les enfants, consolider les partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile, et tirer parti des initiatives locales lors de l'élaboration de politiques et de programmes nationaux, il faudra non seulement renforcer les capacités nationales, mais aussi

celles de l'UNICEF. Nombre d'enseignements peuvent être tirés de l'expérience des 30 derniers mois. On a notamment constaté qu'il importait de : a) trouver un juste milieu entre, d'une part, les interventions nationales et infranationales et, d'autre part, la sensibilisation et l'action concrète; b) s'inspirer des « meilleures pratiques » sur le plan mondial et local, et mobiliser les compétences techniques dans les domaines revêtant une importance stratégique qui ne sont pas couverts par les autres partenaires de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (à savoir les droits de l'enfant, la protection des enfants, la mobilisation sociale et le développement du jeune enfant); c) constituer partenariats et alliances en faveur des enfants avec le gouvernement (à tous les niveaux), les ONG, la société civile et le secteur privé; et d) faire en sorte que l'UNICEF dispose toujours de capacités techniques internes suffisantes pour apporter un appui adéquat à ses interlocuteurs.

11. L'examen à mi-parcours a en outre indiqué qu'il était nécessaire de procéder, d'ici à la fin de la période couverte par le programme de pays, à un certain nombre d'ajustements dans les domaines suivants :

a) Stratégie : l'accent sera mis sur la consolidation des partenariats et des alliances en faveur des enfants; la mobilisation des ressources; l'élaboration de politiques axées sur les enfants; le respect des droits fondamentaux au stade de la programmation et de la planification, en particulier à l'échelon infranational;

b) Structure des programmes : l'UNICEF s'emploiera à mettre au point une structure reposant sur cinq programmes, consacrés respectivement à la santé et à la nutrition, au VIH/sida, à la protection des enfants, à l'éducation et à la mobilisation sociale. Les projets communautaires seront réaménagés de façon à appuyer la mise en oeuvre des politiques nationales et ne constitueront plus en eux-mêmes des programmes distincts.

c) Activités relevant du programme : dans tous les domaines où des résultats tangibles ont été obtenus durant la première moitié de la période couverte par le programme, les activités seront intensifiées.

12. *Plan de gestion du programme de pays (CPMP)*. Les capacités techniques internes de l'UNICEF seront développées et perfectionnées afin d'accélérer et d'améliorer la mise en oeuvre du programme. En 2001, l'UNICEF engagera trois nouveaux spécialistes qui seront affectés respectivement aux secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection des enfants. Les besoins en personnel complémentaire seront examinés en 2001, à l'aune des modifications apportées au programme de pays à la suite de l'examen à mi-parcours.

Améliorer l'évaluation dans la région

13. En dehors des évaluations périodiques axées sur le programme de pays dont il est rendu compte ci-après, les études spécifiques menées dans le cadre des bilans décennaux ont en elles-mêmes contribué au suivi du programme puisqu'elles avaient pour objet de mesurer systématiquement le degré de réalisation d'une série d'objectifs prédéterminés. D'autres activités connexes, comme la collecte et l'analyse de données, ont joué un rôle d'appui essentiel.

14. Dans la plupart des pays, l'UNICEF a participé activement au processus d'examen, qu'il a appuyé d'une manière ou d'une autre, et il a contribué à l'élaboration des rapports de pays. Il a surtout apporté une assistance financière et

technique aux enquêtes en grappes à indicateurs multiples et autres grandes activités de collecte de données. L'Indonésie, la Mongolie, le Myanmar, les Philippines, la République populaire démocratique de Corée, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam ont tous, soit mené à grande échelle des enquêtes en grappes à indicateurs multiples, soit incorporé des questionnaires à indicateurs multiples dans d'autres enquêtes, reprenant en particulier les modules consacrés à l'enregistrement des enfants et à la sensibilisation au sida, questions au sujet desquelles il existait peu d'information en provenance d'autres sources. Le Cambodge a procédé à une étude démographique et sanitaire détaillée qui lui a permis de recueillir à peu près la même série de données qu'une véritable enquête en grappes à indicateurs multiples et lui a également apporté des éléments d'information précis sur la santé en matière de reproduction et des sujets connexes. Dans certains pays, dont la République démocratique populaire lao et l'Indonésie, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples ont été menées parallèlement à d'autres, ce qui a permis de réduire les coûts totaux et d'affiner les analyses en offrant davantage de variables que si chaque enquête avait été réalisée de manière indépendante.

15. Ces enquêtes répondaient le plus souvent à la nécessité de faire rapport, en fin de décennie, sur le degré de réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants, mais elles ont également servi d'autres buts, plus larges et à plus long terme. Il s'agissait notamment d'aider le pays concerné à planifier et mener à bien les futures enquêtes nationales, et de renforcer sa capacité de tirer parti des résultats obtenus. Ce but a été atteint en partie grâce à l'organisation, en 1999 et 2000, de trois ateliers régionaux sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, consacrés respectivement à la planification et la conception des enquêtes, à la saisie des données et à l'analyse et à l'établissement des rapports. Ces ateliers étaient destinés à des fonctionnaires clefs de l'UNICEF ainsi qu'à leurs interlocuteurs dans les pays prévoyant de mener des enquêtes en fin de décennie. L'assistance technique et financière que l'UNICEF a apportée aux pays concernés a par ailleurs contribué à renforcer les connaissances et les compétences nationales dans le domaine de la conception et de la conduite des enquêtes.

16. Les données recueillies grâce aux séries d'enquêtes menées en 2000 devraient également servir un objectif plus large que la simple détermination du niveau actuel des indicateurs liés aux objectifs du Sommet mondial pour les enfants. Elles compléteront les éléments d'information relatifs aux enfants disponibles dans les pays concernés; constitueront un point de comparaison fiable avec les données précédemment obtenues concernant les mêmes indicateurs; serviront de base au suivi et aux évaluations à venir, notamment dans les domaines où peu de données sont actuellement recueillies de manière systématique.

17. Des bilans décennaux ont été établis en Chine et au Myanmar, deux des sept pays dont le programme de coopération s'est achevé en 2000. Au Myanmar, l'examen a porté sur la totalité du programme de pays; il avait pour objet d'évaluer les stratégies de mise en oeuvre et de mesurer précisément le degré de réalisation des objectifs fixés. Il a permis de constater que les principaux objectifs avaient été atteints malgré un environnement très défavorable, même si des efforts devaient être consentis, au cours du nouveau programme de pays, pour améliorer la situation dans plusieurs domaines. Le processus d'examen lui-même a permis aux administrateurs du programme, fonctionnaires de l'UNICEF et responsables nationaux de se familiariser davantage avec la programmation axée sur les résultats. Chaque fois que la si-

tuation le permettait, on a aussi essayé d'évaluer, au moins approximativement, le rapport entre le coût et les résultats mesurables des différentes initiatives.

18. En Chine, l'examen de fin de cycle a consisté en une série d'évaluations distinctes des principaux secteurs d'activités du programme : éducation; assainissement de l'eau et du milieu; développement social des zones pauvres; projets de santé spécifiques. Là aussi, il avait pour objet de mesurer le degré de réalisation des objectifs retenus pour le programme 1996-2000, les résultats devant servir à concevoir et mettre au point la stratégie à suivre dans le nouveau programme de pays. On trouvera ci-après, dans l'évaluation du programme de pays, une description détaillée du volet éducation de ce bilan décennal.

Principales évaluations des programmes de pays

Évaluation du programme de sensibilisation aux dangers que présentent les munitions non explosées (République démocratique populaire lao)

19. En République démocratique populaire lao, le projet relatif aux munitions non explosées est un élément majeur du programme de sensibilisation, de protection et de suivi. Il a pour objet de mieux faire comprendre au grand public les dangers que présentent les munitions non explosées, et d'éliminer ou de minimiser les risques d'accidents, en particulier chez les enfants, grâce à une meilleure connaissance du problème et des conduites à adopter. Il comprend notamment les activités suivantes : mise au point de messages relatifs aux munitions non explosées et diffusion de ces messages dans tous les types de médias; réaménagement des programmes scolaires afin d'y inclure des éléments d'information sur la question; établissement de plans des zones sûres des villages; distribution de coffrets sport conçus pour donner aux jeunes enfants des idées de jeux sans danger. Le projet devrait se poursuivre et se développer au cours du nouveau cycle de programmation. Il a été repris dans la stratégie générale de communication « Savoir pour sauver », qui comprend désormais un chapitre spécial consacré aux munitions non explosées.

20. On a procédé à une évaluation externe afin de s'assurer du bien-fondé de la stratégie adoptée par l'UNICEF pour sensibiliser le public aux dangers que présentent les munitions non explosées et de déterminer si les diverses activités menées dans le cadre du projet avaient en effet permis de faire passer des messages essentiels et de promouvoir une modification des comportements. Ont participé à cette évaluation, outre l'UNICEF, le Ministère lao de l'information et de la culture, les organismes de radiodiffusion et de télévision nationaux et régionaux, le Ministère lao de l'éducation, et le consortium UXO Lao. On a recueilli des éléments d'information aux niveaux national et communautaire sur les interventions menées dans les écoles – réaménagement des programmes et distribution des coffrets sport, par exemple; les campagnes d'information dans les médias; les activités au sein des villages. On s'est également penché sur l'identification des groupes cibles et l'élaboration des messages pour déterminer si les méthodes utilisées étaient bien adaptées aux besoins. On s'est enfin attaché à comprendre ce qui pouvait faire obstacle aux modifications des comportements préconisées par les campagnes de sensibilisation menées à l'échelle communautaire.

21. La principale conclusion tirée de cette étude a été que le projet appuyé par l'UNICEF s'était révélé particulièrement efficace auprès des médias et dans les écoles. Aux fins de l'évaluation, une série d'indicateurs ont été mis au point afin d'en mesurer et suivre les résultats. On a recommandé par ailleurs d'insister sur l'appui aux équipes locales de sensibilisation d'UXO Lao et à leur formation; d'améliorer la collecte et l'analyse des données relatives aux accidents causés par les munitions non explosées; d'utiliser davantage les langues des minorités ethniques dans l'élaboration et la diffusion des messages d'information (sachant que de nombreuses zones où sont concentrées les munitions non explosées sont les territoires natals de minorités ethniques); d'intensifier l'appui apporté au Ministère de l'éducation aux fins du réaménagement des programmes scolaires dans l'optique d'un programme national sur les munitions non explosées, et des activités de formation y relatives; de mieux définir et cibler les campagnes de sensibilisation; de venir en aide aux enfants victimes d'accidents provoqués par des munitions non explosées; de promouvoir des mesures visant à éviter la stigmatisation de ces enfants.

22. L'étude a opportunément été menée immédiatement avant l'élaboration du nouveau programme de pays. On a donc tenu compte des recommandations qu'elle renfermait pour élaborer un projet de suivi de la sensibilisation aux dangers que présentent les munitions non explosées.

Évaluation de fin de cycle du programme mené conjointement par l'UNICEF et le Gouvernement chinois en matière d'éducation, 1996-2000

23. Cette étude a été entreprise dans le cadre du bilan décennal du programme de la Chine pour 1996-2000. Trois projets, deux dans le secteur scolaire et un dans le secteur extrascolaire, ont été sélectionnés pour faire l'objet d'un examen approfondi, notamment en ce qui concerne leur conception, leur mise en oeuvre, leur efficacité et leur viabilité. Les conclusions de l'étude devaient permettre d'améliorer les interventions qui seraient menées dans le domaine de l'éducation au cours du prochain cycle de programmation. L'étude a été menée par une équipe de consultants nationaux et internationaux, avec la participation d'institutions et d'ONG locales, à l'aide d'une vaste gamme d'outils et de méthodes de recherche – études préliminaires, analyses transversales, observations sur le terrain, entretiens et discussions en groupe avec des informateurs clefs.

24. L'équipe chargée de l'évaluation a établi que le projet avait permis à l'échelle de la province et au-dessous des réalisations considérables – formation des enseignants et fourniture de matériel éducatif, par exemple – qui avaient contribué à la réalisation des objectifs généraux du programme, mais elle a également relevé plusieurs problèmes auxquels il faudrait s'efforcer de remédier au cours du nouveau cycle de programmation :

- a) Les interventions ont été menées à trop grande échelle pour être gérées efficacement et pour qu'apports et résultats soient adéquatement suivis;
- b) Compte tenu des ressources disponibles, la conception du programme était trop ambitieuse;

c) Les stratégies adoptées, notamment en ce qui concerne l'enseignement scolaire, n'ont pas suffisamment pris en compte les objectifs plus larges et à plus long terme en matière d'éducation;

d) L'approche choisie, notamment pour les projets d'enseignement scolaire, a été intrinsèquement directive; on a peu fait appel aux communautés locales pour diffuser l'information ou mobiliser des ressources. Le renforcement des capacités locales a été limité et les communautés n'ont guère eu le sentiment d'avoir leur mot à dire;

e) Vu le manque de données et d'indicateurs ad hoc, il a été difficile de suivre l'évolution, de mesurer les résultats et de recenser les domaines qui demandaient davantage d'attention.

25. Au vu des recommandations formulées dans l'évaluation, la couverture géographique du programme sera diminuée au cours du nouveau cycle de programmation. Le programme sera mieux ciblé et des mécanismes de suivi seront intégrés dans chacun des projets.

Évaluation du projet de puériculture (Viet Nam)

26. L'évaluation avait pour objet de se doter d'une situation de référence dans deux provinces différentes du Viet Nam en vue de l'élargissement de l'ensemble du projet de puériculture pendant la période 2001-2005. La commune de Phieng Luong, dans la province de Son La, représente une catégorie de communes relativement développées, dans lesquelles les indicateurs suivants sont assez bons : accès, moyens de communication, potentiel économique, conditions sanitaires et enseignement. La deuxième commune, Suoi Giang, se trouve dans une zone montagneuse de la province de Yen Bai. Ses habitants sont pour la plupart issus de groupes ethniques minoritaires. Elle est beaucoup plus pauvre que Phieng Long et ses indicateurs économiques et de bien-être social sont dans l'ensemble bien moins bons. Nombreux de ses habitants ne parlent pas couramment le vietnamien, qui est la langue nationale.

27. Un institut local de recherche, le Centre de développement rural, a mené l'évaluation en coopération avec l'UNICEF, le Département du développement de la petite enfance et l'Union des femmes vietnamiennes. On a utilisé des méthodes d'évaluation rurale participatives : ateliers, discussions en groupe, entretiens semi-guidés, entretiens avec des informateurs clefs, cartes de mobilité et représentation graphique des sites. Ces éléments d'information ont été complétés par des données de seconde main recueillies auprès des organismes et instituts gouvernementaux locaux. Outre les données concernant l'échelon communautaire, l'étude a également collecté des éléments d'information sur les pratiques sociales et culturelles, les budgets-temps, les pratiques en matière de soins aux enfants, la répartition des rôles économiques entre les sexes et autres données qui auront certainement une influence sur l'accueil que les communautés réserveront aux apports du projet et leur viabilité.

28. Sur la base de cette information, on a établi, pour Phieng Luong et pour Suoi Giang, des profils de commune détaillés dont l'analyse et la comparaison ont permis de dresser une longue liste de recommandations destinées à aider à planifier et mettre au point des activités en faveur du petit enfant dans les domaines correspondant *grosso modo* à l'un ou l'autre des sites étudiés. Dans les zones nanties et culturellement en phase, les recommandations sont largement axées sur des améliorations

qualitatives ou des efforts de modernisation. Il s'agit de mieux entretenir les infrastructures, les installations et les équipements existants, et de renforcer les connaissances et les compétences des enseignants et des responsables, afin qu'ils soient mieux à même de faire passer les messages concernant les soins aux enfants en bas âge. Une bonne partie des ressources nécessaires peuvent être mobilisées localement, avec un appui extérieur relativement limité en termes de finances, de coordination et d'assistance technique. Dans les zones reculées, les problèmes sont plus fondamentaux : analphabétisme, accès limité aux services d'éducation et de santé et utilisation de langues minoritaires. Dans ces zones, le besoin de ressources extérieures sera nécessairement beaucoup plus important.

29. S'agissant de la mise en oeuvre de projets de puériculture pilotes, l'expérience a montré que les objectifs à plus ou moins long terme devaient être clairement énoncés et qu'il importait d'utiliser des indicateurs adaptés et précis pour mesurer les résultats. Pour qu'il y ait viabilité, il est essentiel que les communautés se sentent responsables et qu'elles aient le sentiment d'avoir l'initiative. La coordination entre les agents d'exécution (UNICEF, Département du développement de la petite enfance et Union des femmes vietnamiennes) est également primordiale.

30. Compte tenu des résultats de l'évaluation du projet de puériculture et des enseignements tirés de l'expérience, la mise en oeuvre du nouveau cycle de programmation devra inclure la mise au point de plans d'action de proximité faisant largement appel à l'ensemble des principaux acteurs des communautés locales, dont les représentants de l'administration et des organisations de masse, les notables et les parents. On a pris conscience du fait qu'il importait d'adapter les objectifs généraux du projet aux besoins, problèmes et conditions propres à chaque site.

Conclusion

31. L'examen à mi-parcours du programme de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, dont on a brièvement rendu compte ci-dessus, a permis de se faire une idée précise des progrès accomplis et des obstacles rencontrés. On s'emploie actuellement à modifier le programme en conséquence et l'on procède à des ajustements de mi-parcours. Le Bureau régional a souligné que l'UNICEF devait adopter une approche sous-régionale en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les pays insulaires du Pacifique de façon à y gérer ses responsabilités de manière plus intégrée.

32. Le présent rapport a rendu compte des bilans décennaux entrepris par la plupart des pays de la région. Dans bon nombre de pays, il s'agissait probablement de l'activité d'évaluation la plus importante de l'année, voire de ces dernières années. Ces examens ont présenté un grand intérêt en ce sens qu'ils ont permis de recenser les progrès accomplis par les pays de la région en matière de protection des enfants et des femmes, sur une durée beaucoup plus longue qu'à l'ordinaire.